

Nouvelle convention visites- conférences Orsay / RMN : retour sur une mort programmée

Jeudi 29 janvier s'est tenu un CSE. Lors de cette réunion était présenté un point sur la future convention liant le musée d'Orsay et la RMN dans le cadre de l'activité de visites-conférences (2027-2029). Hélas, les multiples alertes de SUD se confirment : le projet consiste à diviser par deux la commande d'heures et avoir recours à un prestataire privé pour le reste. Ce n'est qu'une étape dans une lente mais inexorable disparition du métier de conférencier·e au sein de notre établissement. Notre organisation syndicale s'est fermement opposée à ces basses manœuvres.

Une impression de « déjà-vu » ? Vous avez raison !

La décision d'Orsay arrive deux ans après la fin de la convention Louvre-RMN, qui a vu le remplacement total des conférencier.es RMN par des agences privées. SUD s'y était fermement opposé en dénonçant l'étape irrémédiable que constituait ce départ et la mise en danger de tout le service de la médiation culturelle de notre établissement.

Bis repetita et confirmation de nos craintes : comme nous l'avions prédit, cette fin de convention a incité Orsay à faire de même. Tout comme le Louvre avant lui, mais de manière plus discrète, Orsay a orchestré des pressions insidieuses sur les conférencier.es, mêlant disqualification des compétences,

injonctions contradictoires, imposition d'objectifs qui n'étaient pas de leur ressort. Le musée, profitant d'un contexte de travaux sur les années 26-28 se débarrasse d'une partie de sa commande de la RMN. Les arguments sont d'ordre techniques et organisationnels en apparence (alors même que cette organisation a été mise en place à la demande d'Orsay il y a une quinzaine d'années). Mais la défiance sous-jacente à l'égard des conférencier.es qui transparait dans ce projet n'est pas un hasard : elle organise notre mise à l'écart.

Précarisation et souffrance au travail

Dans ces circonstances, la souffrance de nos collègues est patente : certaines ont déjà été démisées du Louvre et la solution de réaffectation était Orsay. Maintenant elles revivent la même chose, avec des solutions de réaffectations de plus en plus incertaines. Le sentiment d'arrachement est profond et l'injustice de cette situation ne fait que souligner le cynisme de notre tutelle.

Les conférencières ponctuelles seront évidemment les premières à subir de plein fouet cette restructuration. Très investies, chargées des mêmes missions que les CDI, elles vont une nouvelle fois servir de variable d'ajustement, sans considération pour leurs compétences. Rappelons qu'elles assurent une bonne partie de la commande et que grâce à elles, la RMN arrive à répondre à près de 100% des sollicitations des musées.

Pompon sur la cerise sur le gâteau, **une convention HDA a été sortie du chapeau, comme pour le Louvre !** Il s'agit d'organiser des visites-conférences, dans le cadre des cours *Histoires d'Art*, au sein du musée d'Orsay, et ce, pour le compte de la RMN. Pour SUD, il s'agit d'une mise en concurrence aberrante de deux établissements de service publics, dont la vocation est de travailler ensemble, et non de tirer le maximum de profit d'une relation de tension orchestrée par les tutelles, qui ne peut qu'aboutir à une

destruction d'un service public garant de la culture pour toutes et tous. Lors du dernier CSE, nous avons fait remarquer que n'ayant aucune garantie de pérennisation de l'activité HDA au Louvre, du fait des remontées négatives sur les conditions de visites de nos collègues, de résultats économiques incertains et du non-remplacement des départs en retraites, nous pensions que l'activité HDA à Orsay était, tout comme la volonté de notre direction de la pérenniser, plus que douteuse.

Cette situation de cumul d'expériences négatives, qui s'apparente à de la torture mentale, est pour nous inacceptable.

Une stratégie de destruction sur le long terme

Depuis des années, SUD dénonce le démantèlement progressif de la médiation de service public, que nous avons toujours considéré comme volontaire et méthodiquement orchestré par notre tutelle et par notre employeur : **pour nous, il s'agit d'un plan social déguisé**. D'ailleurs, notre analyse est confirmée par une étude sur le métier de guide-conférencier·e, publiée récemment par une équipe de chercheur·ses, mandaté·es par le ministère de la Culture. À sa lecture on y constate que **la situation actuelle est l'aboutissement de la stratégie adoptée en 2018, à savoir le laisser-faire, dans le cadre de l'autonomie accrue des grands EPA, amenant à « l'extinction » de l'activité des conférencier·es RMN**. Voici un extrait parlant :

Un troisième et ultime scénario, plus complexe, suggère le partage du marché des visites-conférences entre la RMN-GP et les prestataires privés, soit par type de prestations, en réservant par exemple les activités à destination des publics prioritaires et les visites expertes en histoire de l'art, soit par type d'institutions, en cantonnant les prestations

fournies par la RMN-GP aux seuls SCN, et en mettant progressivement en extinction le vivier des guides-conférenciers de la RMN, par non-remplacement des départs à la retraite. Dans sa réponse au rapport de l'IGAC, le SMF plaide finalement pour une combinaison de ces deux variantes, en réservant certaines prestations aux guides-RMN pour l'ensemble des EP et des SCN. Au-delà de ce périmètre, les établissements publics sont libres de configurer leurs politiques de médiation culturelle, soit en maintenant le conventionnement avec la RMN, soit en réalisant les visites en interne, après transfert des guides, soit en externalisant les prestations ¹.

Pour celles et ceux qui s'étonnaient encore de l'inertie de notre employeur depuis des années, de montages aventureux en termes d'activité de rattrapage et surtout, d'absence de recrutement assurant l'avenir, voici la réponse : depuis 10 ans, c'est un projet, construit, pensé. L'étude dit bien que personne n'est à l'abri et surtout pas Versailles, qui est le premier client de la RMN pour la médiation : tout dépendra de la volonté de sa présidence. Quant à Orsay, la RMN a tout organisé et ce n'est pas un hasard si la nouvelle convention correspond à la période de départs en retraite de la génération du baby-boom. Les réaffectations, appelées « ventilation » par la direction, en seront facilitées. Nous tenons à disposition le rapport pour toute personne intéressée par sa lecture. N'hésitez pas à nous contacter !

Médiation à la sauce néo-libérale

Le cas d'Orsay illustre bien ce que cette situation révèle du service public dans son ensemble. Nous avons dénoncé le recours à la sous-traitance du musée qui fera appel à une agence telle que *Pont des Arts*, *Magma Cultura* etc... autant d'agences qui forcent leurs employé·es à prendre le statut d'auto-entrepreneur, en lieu et place d'un statut de

salarié·es (salariat déguisé).

Nous avons pointé qu'une partie des publics confiés à cet opérateur privé font l'objet de subventions (publics du champs social, public en situation de handicap). Ces travailleur.euses hyper-précaires constitueront une main d'œuvre malléable, au turn-over important (le musée semble s'en accommoder, bien que ces publics exigent des formations adaptées) et surtout payé·es à la tâche, facilement annulable. Il s'agit pour nous d'un détournement des subventions publiques à des fins de bénéfices dans le cadre d'une entreprise lucrative. Autrement dit, pour le prestataire, c'est une manière d'augmenter ses marges en ne se pliant pas au code du travail.

Rappelons ici que SUD-Culture Solidaires s'est emparé du sujet puisque **notre syndicat a déposé une plainte auprès du procureur de la République pour prêt de main d'œuvre illicite et délit de marchandage** dans trois établissements publics (*Palais de la Porte Dorée, Musée du Louvre, Mucem*) et un privé (*Bourse de Commerce – Pinault collection*), impliquant trois entreprises prestataires de service (*Pénélope Welcome, Musea, Marianne International*).

Mais virer les conférencier.es de la RMN ne suffit pas. Il faut aussi, tout comme au Louvre, exploiter un maximum leurs compétences, pour pouvoir aider le privé ! Au CSE, SUD a demandé qu'aucune prestation de formation des nouveaux guides, orale ou écrite, ne soit demandée aux conférencier.es. Notre demande est justifiée : le musée vient d'envoyer des trames de visites que les collègues doivent améliorer de leurs idées. Remplis d'injonctions condescendantes (quand il n'y a pas d'erreurs !), ces documents sont une incitation à réagir et « partager » ... Présentées comme un support de travail pour 2026, que les collègues devront suivre, ces trames constituent surtout, selon nous, un énième moyen de vampiriser les idées et compétences des conférencier.es, en vue de créer des supports clé-en-main pour le nouveau prestataire.

Orsay : un poulet sans tête qui court vers... quoi ?

Le modèle qui s'impose actuellement est celui d'une médiation peu onéreuse, de format court, prétendument adaptée à un public incapable de se concentrer, selon la direction des publics d'Orsay. Bien sûr, les agences-pirates, moteur de l'ubérisation, s'assurent la dépendance de travailleur.euses hyper-précaires et répondent volontiers à ces appels d'offres.

Mais ceux-ci émanent de musées qui ont totalement perdu leur boussole, dont les équipes sont désorganisées, sans objectif commun sinon la meilleure exposition aux réseaux sociaux. Rappelons que le musée d'Orsay n'a plus de présidence depuis plusieurs mois et que la direction financière a les coudées franches, aidée par une direction des publics elle-même animée d'une ambition dévorante mais nullement culturelle...

La précarité est telle parmi les conférencier.es du privé, que le système de la médiation humaine professionnelle, s'il n'est pas défendu collectivement et revalorisé, est condamné à terme, du fait d'une déqualification progressive des travailleur.euses. Si aucun sursaut collectif n'advient, le métier de guide-conférencier.e pourrait disparaître au profit de différents modèles de bénévolats, que certain.es prétendront même cyniquement être des formats offrant une plus grande proximité sociale avec les publics.

Face au cynisme, préparons notre riposte !

Le risque d'extinction de l'activité est d'autant plus important que l'établissement se trouve dans une situation financière critique avec l'ouverture du Grand Palais. SUD n'a jamais été dupe des discours rassurants qui n'ont pour seul objectif que de nous rendre dociles. C'est pourquoi nous appelons à un sursaut collectif, car toute atteinte à nos emplois et à nos missions menace indirectement l'ensemble des services.

Section SUD Culture Solidaires de la Rmn-GP

[mail](#) – [Facebook](#)

1. **Les guides-conférencier.es (dé)régulations professionnelles, activité et trajectoires**, p.69. Département des Études, de la Prospective, des Statistiques et de la Documentation (DEPSD), Ministère de la Culture. Marion Demonteil (Université de Picardie Jules Verne – CURAPP-ESS), Thomas Hélie (Institut national du service public – Université de Reims), Ariane Lemieux (Université de Paris 1 – HiSCA), Marion Mauchaussée (Université Catholique de Lille – LITL), Frédéric Poulard (Université Paris Cité – LCSP), Lina Uzlyte (Université de Reims Champagne-Ardenne –CRDT) [↩](#)